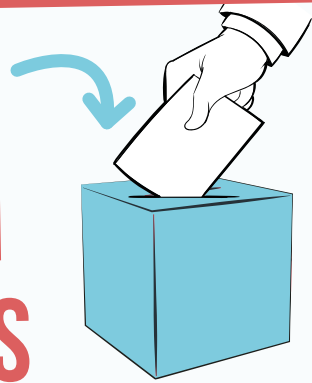


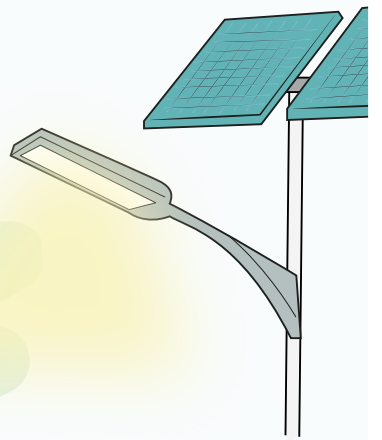
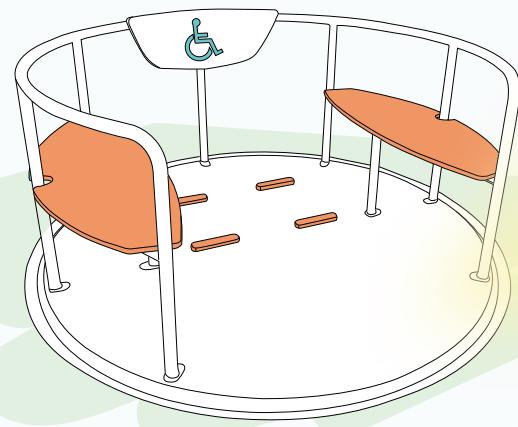
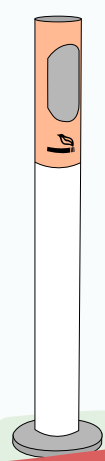
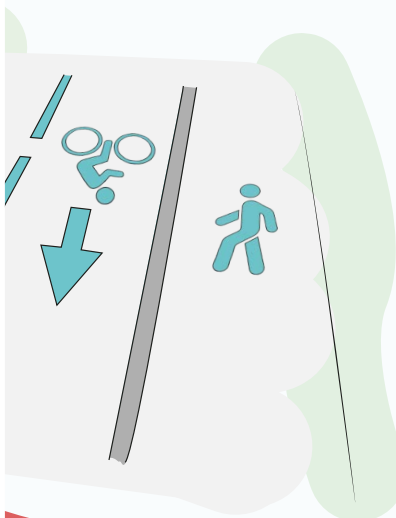
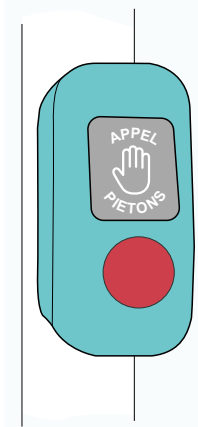
.....○ BUDGET participatif

DÈS LE 1^{ER} OCTOBRE 2022

VOTEZ



POUR VOS
PROJETS PRÉFÉRÉS !



ville-lethor.fr



Application Le Thor
budgetparticipatif-lethor.fr



LE THOR
L'énergie du Cœur des Sorgues

Édito du Maire



“ J’ai le plaisir de vous présenter l’édition 2022 du budget participatif de la ville du Thor, deuxième édition d’un des projets majeurs de la mandature 2020 - 2026.

Après une première édition en 2021, les Thorois vont pouvoir à nouveau choisir parmi les projets proposés par nos concitoyens.

C’est pour nous un engagement fort en faveur de la démocratie participative qui permet à chacun de décider tout au long du mandat des projets d’amélioration de la vie quotidienne de l’ensemble de la communauté thoroise. Avec une enveloppe annuelle de **250 000 € en investissement soit 27 € par habitant**, Le Thor se place dans le top 5 des communes de France ayant le mieux doté leur budget participatif !

La première édition a vu 12 projets plébiscités par les Thorois. Certains sont déjà réalisés, les autres le

seront au cours de l’année 2023. Nous nous étions en effet engagés à ce que l’ensemble des projets votés soient réalisés dans les 24 mois suivant le vote. Nous tiendrons cet engagement.

Le magazine que vous avez sous les yeux vous présente les 10 projets retenus du budget participatif 2022 et soumis à vos votes. A vous de décider et ensuite de voter sous format papier à déposer dans l’urne située à l’accueil de la mairie ou par vote électronique sur le site : **www.budgetparticipatif-lethor.fr** ou sur l’application mobile **Le Thor**.

Je souhaite ici féliciter les porteurs de projets qui se sont mobilisés pour proposer des idées concrètes, les membres du comité des projets et les deux élus en charge du dossier Laëtitia Paulet-Gilles et Florian Jacquet pour leur investissement et leur engagement pour notre ville. Je souhaite aussi adresser un mot d’encouragement aux porteurs dont le projet ne peut être présenté au vote parce que hors critères.

Aux urnes citoyens !

Yves Bayon de Noyer
Maire du Thor

Le Comité des projets

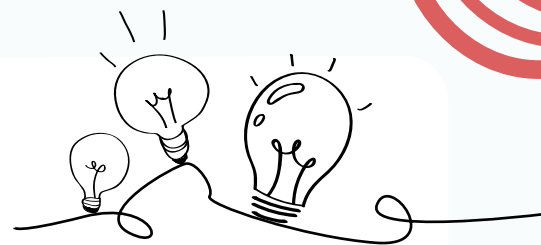
“ Le comité des projets est composé de membres de la société civile volontaires pour participer au déroulement du budget participatif.

Il a un rôle central de validation des idées selon les critères d’éligibilité précisées ci-contre. Ce comité des projets avait proposé de fixer l’âge minimum des porteurs de projets et des votants à l’âge d’entrée au collège afin d’associer les plus jeunes et de les accompagner dans l’apprentissage de la citoyenneté.

Nous tenons à remercier tous les membres pour leur sérieux, leur implication et la qualité des échanges tout au long des douze derniers mois.

Les membres du comité des projets :

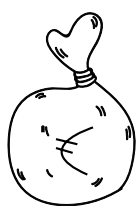
Isabelle Miranda, Silvana Basso, Julie Tallet, Pascal Chaize, Mégane Betz, Jonathan Fort, Éliane Vedel, Denis David, Yannick Lopez, Peggy Naus, Lina El Bouanani, Matthias Aubry et Mike Dull.



Le budget participatif

KÉSAKO ?

Le budget participatif est **un dispositif implicatif**, il permet à des citoyens, non élus, **de proposer un projet**, et pour tous les habitants de procéder, via leur vote, au choix de projets financés sur le **budget d'investissement de la Ville**.



Pour mémoire, la ville du Thor a décidé de consacrer **250 000 € annuel au budget participatif.**

Somme conséquente, qui, rapportée au nombre des habitants, soit 27€/habitant, place Le Thor dans le peloton de tête des communes françaises !

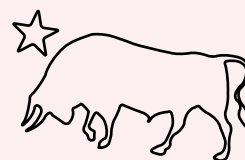
Le dispositif du budget participatif se déroule en 6 temps :

- 1 Idées et projets déposés par les Thorois au cours des quatre premiers mois de l'année 2022.
- 2 Validation de l'éligibilité des projets par le Comité des Projets en mai-juin dernier.
- 3 Travail avec les porteurs de projet et validation de la recevabilité technique, juridique et financière par les services de la ville.
- 4 Vote pour les projets par les Thorois (entre le 1^{er} et le 31 octobre 2022 soit sur le site Internet dédié www.budgetparticipatif-lethor.fr soit sur l'**application mobile Le Thor** soit en déposant le bulletin de vote à découper en dernière page de ce magazine dans une urne positionnée à l'accueil de l'hôtel de ville).
- 5 Dépouillement du vote et proclamation des résultats.
- 6 Vote formel par le Conseil Municipal avant la fin de l'année et réalisation des projets par la ville dans les 24 mois suivants.

Quels sont les critères d'éligibilité des projets ?

Un projet peut concerner tous les domaines (éducation, sports, espace public, culture, etc.) pourvu qu'il réponde aux critères suivants pour être éligible :

- Relever des compétences de la commune du Thor.
- Être localisé sur le territoire communal.
- Être d'intérêt général c'est-à-dire de nature à bénéficier à tous les Thorois.
- Concerner des dépenses d'investissement.
- Être techniquement réalisable.
- Ne pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public, ni d'un projet déjà réalisé, en cours d'exécution ou d'étude.
- Avoir un coût estimé de réalisation inférieur à 50 000 €.
- Ne pas générer de frais de fonctionnement nouveaux supérieurs à 5%/an du montant d'investissement nécessaire à sa réalisation.



Interview des élus

“ Que retenir-vous de l'édition 2021 du budget participatif ?

Lancer un projet de cette nature est toujours source d'interrogations et d'anxiété. Nous étions persuadés de l'intérêt d'une telle procédure mais son caractère novateur et l'ambition forte donnée au projet avec une enveloppe de 250 000 € annuel nous obligeaient à la réussite. La diversité des projets présentés (certains d'un montant de 800 €, d'autres de 50 000 €), le nombre de porteurs différents et leur enthousiasme nous ont rapidement rassurés. La meilleure preuve de cette réussite est que même les esprits chagrins qui ne croyaient pas au budget participatif et qui avaient souhaité que nous amputions son montant se sont ralliés au projet ! C'est une excellente nouvelle pour une démocratie vivante au Thor !

Quels caractéristiques présentent les projets pour 2022 ?

Nous avons reçu cette année un total de 33 idées. Certaines ne répondent pas aux critères avec notamment des propositions qui relèvent du budget de fonctionnement et d'autres qui ne relèvent pas des compétences de la commune. Des projets identiques ou très proches ont pu être regroupés

avec l'accord des porteurs et ce sont 10 projets qui sont aujourd'hui soumises au vote. Parmi celles-ci des thématiques fortes se dégagent : sensibilisation à l'environnement, amélioration du cadre de vie et vivre ensemble. Nous sommes très exactement au cœur de l'esprit même du budget participatif.

Quels sont les marges de progression pour ce nouveau budget ?

Nous espérons une participation forte des Thoroises et des Thorois qui peuvent se saisir de ce levier de décision dès 11 ans. Avec 775 votants lors de la première édition, la mobilisation des Thorois a été forte, nous espérons dépasser les 1 000 pour cette deuxième édition !

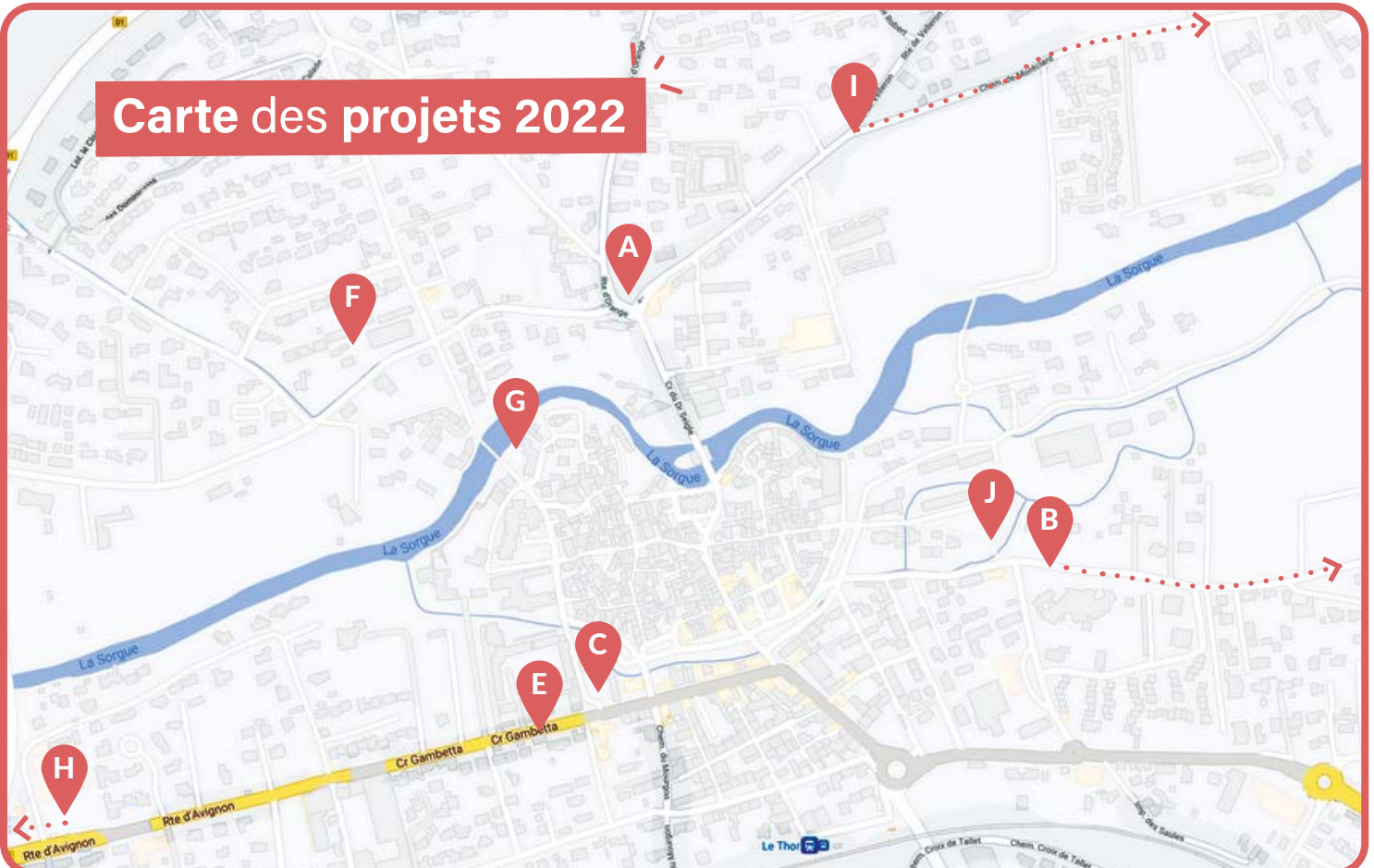
C'est l'heure du vote ! Quels conseils donneriez-vous aux votants avant de faire leur choix ?

Que chacun s'interroge selon ses propres critères ! Ce qui plaît à certains ne plaît pas à d'autres et chacun se prononce en son âme et conscience, c'est bien ça la démocratie !

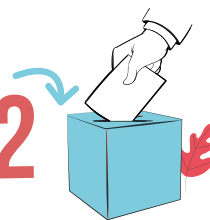


Laëtitia Paulet-Gilles et Florian Jacquet
Conseillers Municipaux

Carte des projets 2022

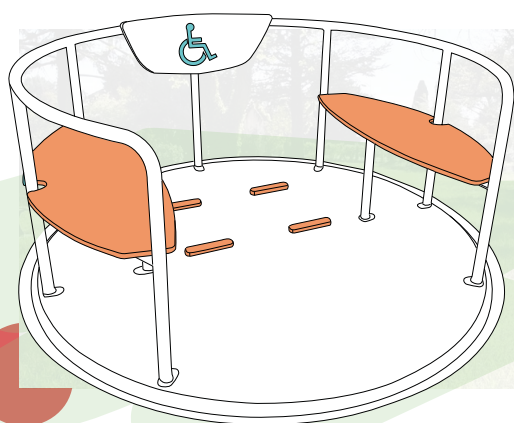


LES PROJETS 2022



A Aménagement du parc Jean Giono : jeux inclusifs et jeux pour petits enfants

➔ **Projet d'aménagement du parc Jean Giono** situé au nord de l'église, au tout début de la route de Velleron : aire de jeux proposant une balançoire pour bébé, des jeux pour tous petits ainsi que des jeux inclusifs et activités accessibles aux enfants porteurs de handicap. Pour les enfants de tous âges, ce lieu récréatif de mixité et de partage permettrait de reconnaître et respecter les différences sans en faire un « barrage » social.



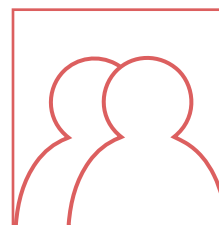
- THÈME Cadre de vie et vivre ensemble
- € 47 000 €
- Pour les enfants
- Parc Jean Giono

Porteuses du projet



Valérie - 61 ans
Retraitée - Mère de 4 enfants

“ Fière d'être thoroise depuis plus de vingt ans, j'adore les balades et pratique la natation et la flûte à bec. Étant moi-même en situation de handicap, je défends et aide les personnes handicapées et j'œuvre pour l'amélioration de l'accessibilité dans notre ville.



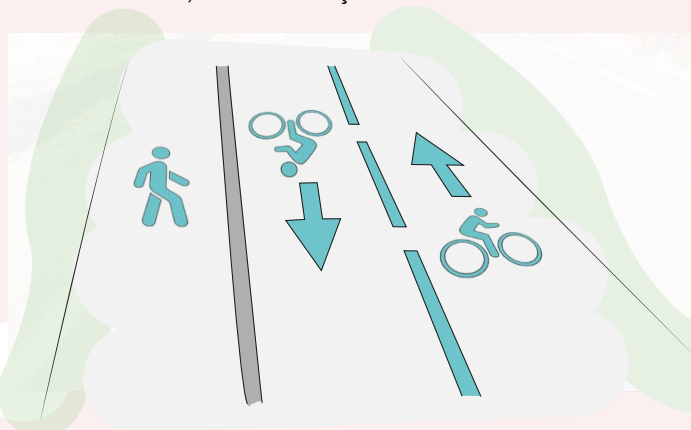
Catherine et Amandine - 28 ans
Gérante d'une société et maman d'un enfant de 1 an

“ Revenue vivre au Thor il y a 1 an, ville où j'ai grandi, j'aime me promener avec mon enfant et profiter des parcs et espaces verts de la commune.

B Voie verte, chemin des Estourans

➔ **Extension du réseau cyclable en sécurisant les déplacements doux dans les secteurs les plus risqués**, notamment pour les enfants. Projet de création d'une voie verte chemin des Estourans au niveau de l'école des Jardins, sur le tronçon entre le

chemin Saint-Michel et les logements les Jardins. Ce projet compléterait les projets d'aménagement de pistes cyclables déjà prévus par la municipalité pour relier l'auditorium au centre ville par piste cyclable.



- THÈME Sécurité Transition écologique
- € 50 000 €
- Pour tous
- Chemin des Estourans



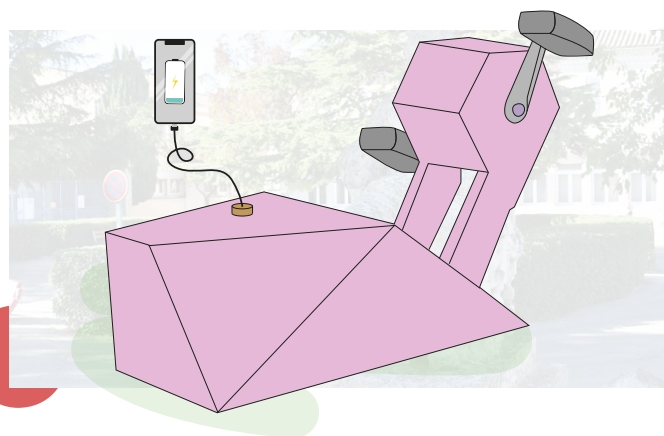
Porteuse du projet

Céline - 45 ans
Professeur de mathématiques

C Bornes de recharge USB à énergie humaine

Installation de deux bornes de recharge USB à pédales sur la place de l'Hôtel de Ville à proximité des arrêts de bus et sur le parking du collège. Ludiques, innovantes et écologiques, ces bornes de recharge munies d'un pédalier permettent aux utilisateurs de participer à

leur autonomie énergétique, tout en s'offrant un moment pour soi, une pause originale. Utilisées pour recharger un téléphone, un lecteur MP3... elles s'intègrent au paysage urbain en portant les couleurs de la ville.



THÈME Transition écologique

€ 11 000 €

Personnes Pour tous

📍 Parking collège et Hôtel de ville



Porteur du projet

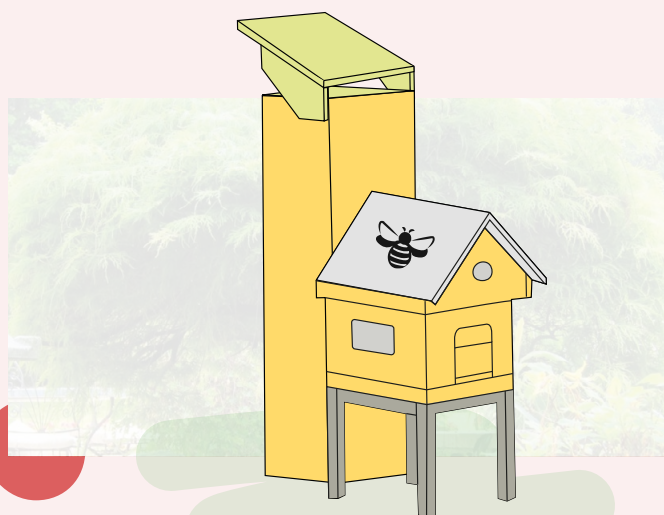
Gilles - 50 ans
Adjoint administratif

“ J'habite au Thor depuis 18 ans. J'aime beaucoup ma ville, son dynamisme et son côté sportif. Cela m'a donné l'idée de proposer des bornes de recharge USB 100 % à énergie humaine, peu encombrantes et faciles à installer. C'est une solution écologique à un besoin quotidien : recharger son téléphone. De quoi allier écologie et santé ! Il n'y a pas d'âge pour pédaler : à nous l'autonomie énergétique !

D Ruche pédagogique

Afin de mieux faire connaître l'abeille, cet insecte social et essentiel à la préservation de notre environnement, l'installation d'un rucher communal est envisagée. Composé de 3 ou 4 ruches classiques,

il comprendra 1 ruche cheminée pour l'observation pédagogique à destination des écoliers. Le rucher sera sous la responsabilité d'un apiculteur pour l'entretien et le soin aux abeilles.



THÈME Transition écologique
Sensibilisation à l'environnement

€ 1000 €

Personnes Pour les écoliers

📍 Le Thor



Porteuse du projet

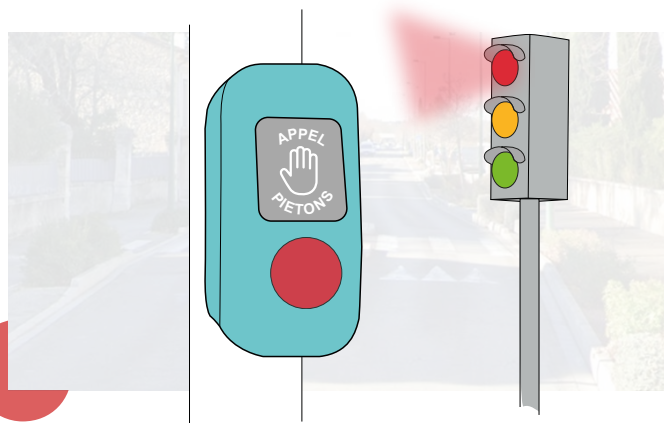
Isabelle - 50 ans
Mère de 3 enfants
Professeur d'agronomie

“ J'ai à cœur de prendre grand soin de notre biodiversité. Depuis 2 ans j'ai mis en place un projet apiculture dans mon lycée afin de faire découvrir aux élèves le monde des abeilles et leur travail indispensable pour notre humanité. Je souhaite sensibiliser à la préservation de cette espèce et faire découvrir cette activité aux Thorois, avec la mise en place d'un rucher municipal à vocation pédagogique.

E Feu rouge à bouton-poussoir à l'école de la Passerelle

Le passage piéton situé cours Gambetta, face à l'école élémentaire de La Passerelle est quotidiennement emprunté par de nombreux usagers et plus particulièrement par des enfants. **Afin de renforcer la sécurité, proposition d'installation d'un feu**

tricolore à bouton-poussoir de part et d'autre du passage piéton et ainsi favoriser une traversée sûre des piétons sans pour autant stopper la circulation des véhicules quand cela n'est pas nécessaire.



- THÈME** Sécurité
Vivre ensemble
- €** 34 000 €
- Personnes** Pour tous
- Localisation** École de la Passerelle



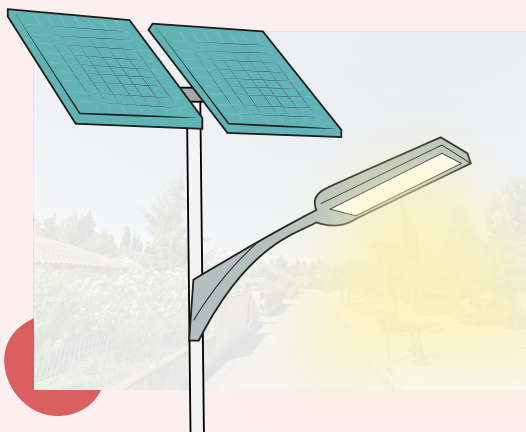
Porteur du projet

Antoine - 14 ans
Collégien

“ J'aime la plongée sous-marine, les Legos, la mécanique et ACDC.

F Lampadaires photovoltaïques à détection de passage

Projet de remplacement des lampadaires actuels du lotissement du Clos Bazin par des lampadaires photovoltaïques à détection de passage. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'installation, dans le cadre du budget participatif 2021 du même type d'équipements Chemin Croix de Tallet. Les lampadaires ne s'allument qu'à l'approche d'une personne et pour la durée de son passage. Vertus écologiques avec la réduction de la pollution lumineuse et économiques avec la baisse de la facture énergétique pour la commune.



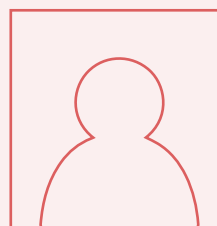
- THÈME** Transition écologique
- €** 43 000 €
- Personnes** Pour tous
- Localisation** Lotissement du Clos Bazin

Porteurs du projet



Gilles
69 ans
Retraité

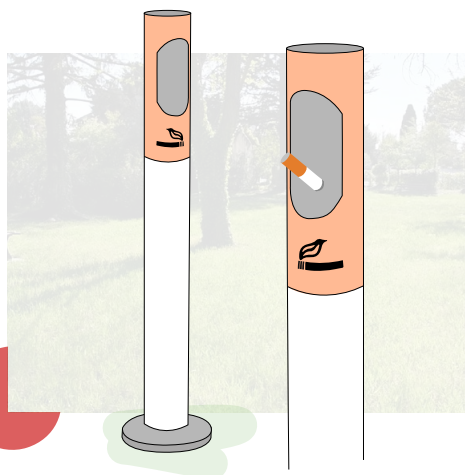
“ Passionné d'informatique, (cours ou réparation de PC), j'aime bricoler et réfléchir à l'environnement (sécurité, écologie, etc) et créer des jeux, entre autres.



Stéphanie
47 ans

G Collecte et recyclage des mégots

Placés près des parcs, bâtiments publics et des circuits de promenade (Garancine...), **une dizaine de cendriers au design attractif et intégré au paysage** contribueraient à diminuer, voir éliminer, la présence de mégots au sol. Couplé au recyclage des mégots récoltés, ce projet contient une dimension écologique, économique et esthétique.



THÈME Transition écologique
Sensibilisation à l'environnement

€ 5000 €

Personnes Pour tous

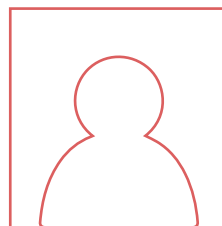
📍 Le Thor

Porteuses du projet



Laure

“Passionnée et émerveillée par le monde qui nous entoure, je suis persuadée que chaque geste compte et qu'on a le pouvoir, ensemble, de créer un monde plus vert.”



Stéphanie
47 ans

H Voie douce, ancien chemin d'Avignon

Projet de réhabilitation de l'ancien Chemin d'Avignon, depuis son départ près de l'échangeur d'Intermarché jusqu'au Chemin Donné près de la déchetterie. Empierrement et fauchages réguliers

afin de permettre une circulation aisée. Offrant une balade en campagne aux promeneurs pédestres ou cyclistes, il permet également de les préserver du passage sur la D901, trop dangereuse.



THÈME Cadre de vie

€ 22 000 €

Personnes Pour tous

📍 Ancien chemin d'Avignon



Porteur du projet

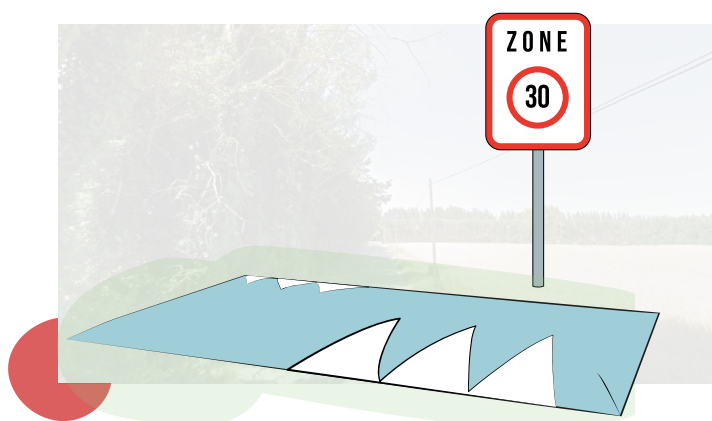
André

“Thorois de naissance très actif. Ancien parachutiste puis boulanger au Thor (où je distribuais le pain sur un triporteur), ensuite employé à la Poudrerie de Sorgues en tant que reprographe et archiviste, je suis aussi le fondateur de l'association Les Amis du Solex. Je partage aujourd'hui mon temps entre le jardinage et la mécanique de restauration.”

I Sécurisation du chemin de Montclard

Les migrations pendulaires entre Le Thor et l'Isle-sur-la-Sorgue entraînent une augmentation de fréquentation de certains axes, dont le Chemin de Montclard : vitesse élevée, manque de visibilité, véhicules imposants, coups de

klaxons... L'aménagement d'écluses (rétrécissements de la voie) permet de réduire ces nuisances en ralentissant et en régulant la circulation, pour le bien-être des riverains et des cyclistes.



THÈME Transition écologique
Sensibilisation à l'environnement

€ 50 000 €

Personnes Pour tous

Localisation Chemin de Montclard



Porteuses du projet

Anne-Sophie
Artisane, mère de deux enfants.

Habitante du chemin de Montclard depuis plus de dix ans

et

Natalia
Femme au foyer
Mère de deux collégiens.

Membre active d'une association de parents d'élèves, présidente de l'association ABC Yoga implanté au Thor depuis 2015, enseignante certifiée de Yoga Iyengar®.

J Espaces éco-responsables au Parc des Estourans

La protection de l'environnement passe par sa découverte et son respect, et ce dès le plus jeune âge. La création d'une zone où la flore et la faune seront rendus à leur développement naturel, avec le minimum d'interventions humaines, offre ainsi un espace d'observation

pour les plus jeunes, les écoliers, mais aussi un espace « authentique » où chacun peut se ressourcer. Situé au parc des Estourans, près de la mare et doté de panneaux explicatifs, ce lieu serait également propice au partage de savoirs, aux liens intergénérationnels...



THÈME Cadre de vie
Sensibilisation à l'environnement

€ 26 000 €

Personnes Pour tous

Localisation Parc des Estourans



Porteuse du projet

Sandrine - 42 ans
Mariée et maman de Léa, 5 ans


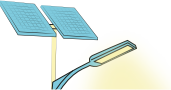








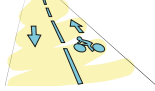
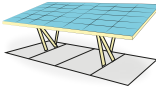
Passionnée par la petite enfance, je suis assistante maternelle au Thor. Le projet du parc éco-responsable est pour moi un outil ludique pour les générations à venir, important pour la transmission du respect de l'environnement. Il me tient à cœur en tant que maman et professionnelle de la petite enfance.

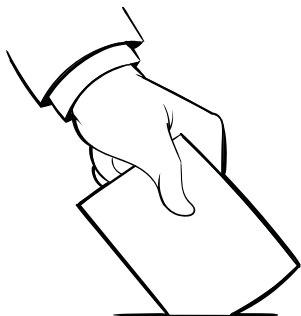
LES PROJETS 2021



Vous les avez élus ? La ville les met en oeuvre selon le calendrier suivant.

Tous seront opérationnels au plus tard fin 2023, pour la satisfaction de tous les Thorois !

	Projet réalisé	Projet en cours
 Passage piéton route d'Avignon	X	
 Lampadaires photovoltaïques chemin de la Croix de Tallet	X	
 Casiers fermés et bornes de recharge téléphonique au skatepark	X	
 Mobilier urbain design dédié aux 2 roues	X	
 Composteurs collectifs	X	
 Fontaine du pont de Douzamont et aménagement de l'îlot Camus	X	
 Bancs en bords de Sorgue	X	
 Parcours de santé		Prévu pour le 3 ^{ème} trimestre 2022
 Abridivres		Prévu pour le 4 ^{ème} trimestre 2022
 Enfouissement des câbles électriques		Prévu pour le 4 ^{ème} trimestre 2022
 Piste cyclable entre Le Thor et l'Isle-sur-la-Sorgue		Prévu pour le 2 ^{ème} trimestre 2023
 Ombrière équipée de panneaux photovoltaïques au futur boulodrome		Prévu pour le 4 ^{ème} trimestre 2023



**Votez pour vos
projets
préférés !**

La procédure de vote

Pour chaque projet, les Thorois âgés de 11 ans et plus indiquent s'ils souhaitent qu'il soit réalisé ou non (il est aussi possible de cocher la « ne se prononce pas » si l'on a pas d'avis sur le projet).

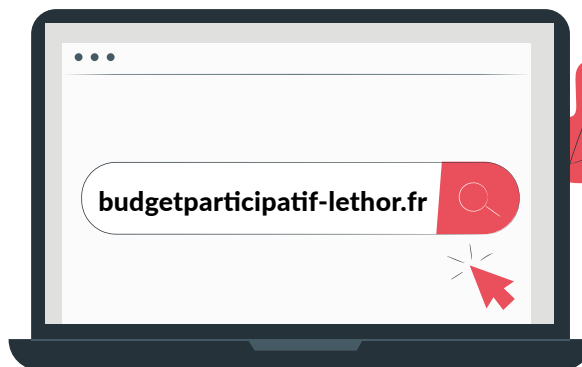
Le vote peut s'effectuer :

2/ Soit sur
l'application
Le Thor

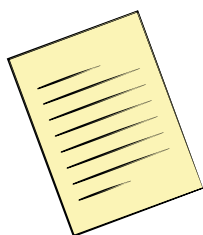


Dans la rubrique :
participer/sondage

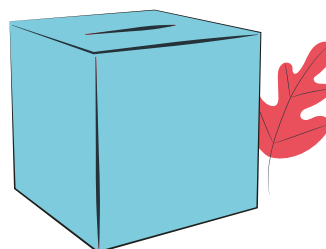
1/ Soit sur
le site internet
dédié



3/ Soit sur
le bulletin
papier



Bulletin figurant au
dos de cette page



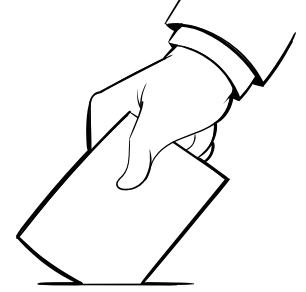
Et à déposer dans l'urne
disponible à l'accueil de la mairie

A l'issue du scrutin, l'ensemble des votes sera dépouillé et tous les projets qui auront obtenu davantage de votes positifs que de votes négatifs seront classés par ordre décroissant de votes positifs obtenus (par exemple si le projet X obtient 300 votes positifs et le projet Y obtient 290 votes positifs, le projet X sera placé devant le projet Y). Seront réputés validés l'ensemble des projets classés à concurrence de 250 000 € d'investissements qui constituent l'enveloppe annuelle du budget participatif (exemple si à l'issue du 7^{ème} projet classé la somme totale des 7 premiers projets atteint 240 000 €, le 8^{ème} projet ne pourra être réalisé que si son budget n'excède pas 10 000 €).

Les projets ainsi validés seront ensuite approuvés formellement par le conseil municipal avant la fin de l'année et devront être réalisés par la mairie dans les 24 mois suivants.

Votez pour vos projets préférés !

Bulletin de vote



Pour chaque projet, si vous souhaitez qu'il soit réalisé cochez la case « oui », si vous ne le souhaitez pas cochez « non », si vous n'avez pas d'avis ou ne souhaitez pas le donner cochez « Ne se prononce pas ».

		Oui	Non	Ne se prononce pas
A	 Aménagement du parc Jean Giono : jeux inclusifs et jeux pour petits enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	 Piste cyclable, chemin des Estourans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	 Bornes de recharge USB à énergie humaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	 Ruche pédagogique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E	 Feu rouge à bouton-poussoir à l'école de la Passerelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F	 Lampadaires photovoltaïques à détection de passage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	 Collecte et recyclage des mégots	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H	 Voie douce, ancien chemin d'Avignon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
I	 Sécurisation du chemin de Montclard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J	 Espaces éco-responsables au Parc des Estourans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Bulletin à déposer dans l'urne de l'accueil de la Mairie.

Je déclare sur l'honneur avoir plus de 11 ans, être Thorois et je m'engage à ne voter qu'une seule fois que ce soit sur ce support papier ou sur le support numérique.

